

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU

Séance du 07 AVRIL 2016 - compte rendu sommaire

L'an deux mil seize, jeudi sept avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Bruno LAPORTE, Rachel BOBEE, Cédric CAHU, Nicolas BLIN, Valérie VICTOIRE, Julie PHILIPPE, Olivier CHARMARTY, Sophie DROUAIRE, Hubert FOLLIOU, Serge GUILLOTIN, Nadège LEROSIER.

Procurations : Céline RICHARD à Bruno LAPORTE
Francis DOREY à Nadège LEROSIER
Nathalie GUILBERT à Sophie DROUAIRE

Secrétaire de séance : Olivier CHARMARTY

Date de convocation : 01/04/2016.

-1- COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2015.

-I- COMMUNE

-1- COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M LAPORTE, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente le compte administratif 2015 aux membres du Conseil Municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
011	78081.89	70	11814.14
012	186473.50	73	298235.86
014	65080	74	176337.06
65	94947.96	75	10712.16
66	23743.01	77	
		013	5294.87
042		042	3826.22
Total	448326.36	Total	506220.31

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
--	----------	--	----------

20		10	69019.37
21	21282.27	1068	198577.51
23		13	11323.41
13		16	
16	25100.77		
040	3826.22	040	
041		041	
TOTAL	50209.26	TOTAL	278920.29

ETAT DES R.A.R. au 31/12/2015

SECTION D'INVESTISSEMENT

Objet	N° imputation DEPENSE	DEPENSE	RECETTE
Acquisition tracteur tondeuse ISEKI	21571	18000	****
TOTAL			

RESULTAT DE CLOTURE 2015

Section	Clôture 2014	Affectation à l'investissement 2015	Résultat 2015	Clôture 2015
Investissement	-198577.51	0	228711.03	30133.52
Fonctionnement	368693.56	198577.51	57893.95	228010
Total	170116.05	0		258143.52

Avant le vote, Madame le Maire quitte la salle. Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Hubert FOLLIOT, Conseiller municipal, président de séance.

Le quorum est respecté.

La commission des finances a émis un avis favorable le 31/03/2016.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le compte administratif 2015 présenté ci-dessus.

Après le vote, Madame le Maire rejoint la salle et reprend la présidence de la séance.

-2- COMPTE DE GESTION 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2015 du Receveur municipal qui présente des écritures et des résultats identiques à ceux du compte administratif 2015.

-3- AFFECTATION DE RESULTAT

Vu le résultat de clôture 2015,

Vu l'état des restes à réaliser,

A l'unanimité, affectation du résultat de clôture 2015 au budget primitif 2016 comme suit :

- R001 (dépense d'investissement) : + 30133.52
- R002 (recette de fonctionnement) : + 228010

-II- LOTISSEMENT-1- COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M LAPORTE, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente le compte administratif 2015 aux membres du Conseil Municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		RECETTES
011	1259.03	042	392468.84
042	434542.09	043	7543.50
043	7543.50	70	50556.25
65	0.47	77	
66	7143.50		
Total	450488.59		450568.59

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
040	392468.84	040	434542.09
16	510000	16	400000
Total	902468.84	Total	834542.09

RESULTAT DE CLOTURE

Section	Clôture 2014		Résultat 2015	Clôture 2015
Investissement	+75457.91		-67926.75	+7531.16

Fonctionnement	+151504.74		+80	+151584.74
Total	+226962.65			+159115.90

Avant le vote, Madame le Maire quitte la salle. Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Hubert FOLLIOT, Conseiller municipal, président de séance.

Le quorum est respecté.

La commission des finances a émis un avis favorable le 31/03/2016.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le compte administratif 2015 présenté ci-dessus.

Après le vote, Madame le Maire rejoint la salle et reprend la présidence de la séance.

-2- COMPTE DE GESTION 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2015 du Receveur municipal qui présente des écritures et des résultats identiques à ceux du compte administratif 2015.

-3- AFFECTATION DE RESULTAT

Vu le résultat de clôture 2015,

A l'unanimité, affectation du résultat de clôture 2015 au budget primitif 2016 comme suit :

- R002 (excédent reporté recette fonctionnement) : +151584.74
- R001 (excédent reporté recette investissement) : +7531.16

-2- BUDGETS PRIMITIFS 2016.

-I- COMMUNE

-1- M LAPORTE, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente le budget primitif 2016 aux membres du Conseil Municipal.

La commission des finances, réunie en séance le 31 mars 2016, a émis un avis favorable sur le projet de budget présenté.

Par 14 voix pour et 1 voix contre, le Conseil Municipal vote par chapitre le budget primitif 2016 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES		<u>RECETTES</u>
011	105186	70	13496
012	199600	73	296880
65	95206	74	166810
66	22800	75	8000

67	100	042	
014	65100	76	
022	13038	013	
023	72166	002	228010
Total	573196		713196

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES		RECETTES
16	26200	16	0.48
20	35000	1068	
21	46900	10	7800
23	14000	13	12000
001		021	72166
040		001	30133.52
Total	122100		122100

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire expose que par nécessité de sécurité juridique, et sur conseil de l'Union Amicale des Maires du Calvados, il est demandé aux conseillers municipaux par ailleurs membres du bureau des associations qui reçoivent des subventions du budget communal de ne pas prendre part au débat et au vote lorsque le dossier de l'association dont ils font partie sera examiné.

Madame le Maire explique le mode d'attribution des subventions pour cette année 2016. Depuis deux ans, les associations doivent remplir un formulaire de demande de subventions attestant leurs projets ainsi qu'un bilan comptable de l'année passée. Quatre critères ont été déterminés pour l'attribution des subventions : Les projets de l'association, le bilan comptable, les ressources de l'association, l'implication dans la vie de la commune et les relations avec la municipalité.

Rappel : Présents : 13 Procurations : 2 Absents : 0

Tableau des subventions soumis au vote :

Association	Montant subvention	Ne prend part ni débat ni au vote	Sens du vote
ACPG Sommervieu	230	0	13P / 2C
USI Bessin Nord	3000	0	12P / 3C
ADMR secteur Ryes	200	0	12P / 3C
Comité des fêtes de Sommervieu	1250	2	11P / 2C
Société de chasse - Sommervieu	250	0	12P / 3C
Sommergeek	800	1	11P / 3C

APE Sommervieu	1500	0	12P / 3C
Le Temps de vivre Sommervieu	500	0	12P / 3C
ARES Sommervieu	500	2	12P / 1C
Secours catholique Calvados	50	0	12P / 3C
Association des paralysés de France	50	0	12P / 3C
AFM Telethon	50	0	12P / 3C
Voyage scolaire Sommervieu	400	0	15P
Ligue contre le cancer	100	0	12P / 3C
TOTAL	8880		

Le tableau des subventions est adopté à la majorité.

VOTE DES TAUX 2016

Rappel des taux des taxes directes communales 2015 :

T.H.: 15.55

FB : 27.04

FNB : 43.78

DELIBERATION

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les taux des trois taxes directes locales 2016 comme suit :

T.H.: 15.55

FB : 27.04

FNB : 43.78

-II- LOTISSEMENT

-1- M LAPORTE, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente le budget primitif 2016 aux membres du Conseil Municipal.

La commission des finances, réunie en séance le 31/03/2016, a émis un avis favorable sur le projet de budget présenté.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote par chapitre le budget primitif 2016 qui s'établit comme suit

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

OR

RECETTES

OR -

7015 Ventes

520000

OR					
OR	6015		150000		
OR	66111 intérêts		7500		
OR	658 divers		1000		
OO - 042	7133 variation prod biens		392468.84	OO c- 042 7133	Variat prof 250000
OO - 043	6045		7500	OO - 43	7500
				R002	151584.74
TOTAL			557568.84	TOTAL	929084.74

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
OR	16 Remb emprunt	150000	OR 16		
OO - 040	3351	25000	OO - 040 3351		392468.84
			001		7531.16
TOTAL		400000	TOTAL		400000

-2- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à procéder à un remboursement anticipé dans la limite de 150000 EUR de l'emprunt n° 10000187736 d'un montant de 400000 EUR réalisé le 03/11/2015 sur le budget annexe Lotissement communal.

-3- CREATION D'UN POSTE DE SAISONNIER

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 3, 2^{ème} alinéa ;

Considérant la nécessité de recruter une personne afin de répondre à l'accroissement saisonnier des tâches du service technique et notamment l'entretien de la voirie et des espaces verts,

Sur le rapport de l'autorité territoriale et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité,

La création d'un poste d'agent non titulaire saisonnier pour une période de SIX mois du 18/04/2016 au 17/10/2016.

Cet agent assurera les fonctions d'agent d'entretien polyvalent pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice Brut 340 Majoré 321, 1^{er} échelon de l'échelle 3 ;

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2016;

L'autorité territoriale est chargée du recrutement de l'agent et habilitée à ce titre à conclure un contrat d'engagement.

-4- BAIL DE LA GRANGE DES FREDS

Mme le Maire donne lecture d'un courrier reçu en mairie au mois de mars suite à un entretien avec les locataires de la Grange.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité,

-1- d'accorder une année supplémentaire d'exception de paiement de loyer du bail commercial accordé à M et Mme DEVIREUX, société LES FRED'S, soit du 01/04/2017 au 31/03/2018.

-2- autorise Mme le maire à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

-5- NUMEROTATION DE VOIRIE DU LOTISSEMENT LES TILLEULS

Par délibération du 31/08/2012, le conseil municipal a nommé le lotissement Coiffier (à droite en montant la rue Genas Duhomme) « Impasse des tilleuls ».

Il convient désormais d'attribuer les numéros de voiries des 5 parcelles dudit lotissement.

A l'unanimité, le conseil municipal DECIDE d'attribuer les numéros de voiries comme suit :

N° de lot	Adresse postale – n° de voirie	N° Parcelle cadastrale
1	2 Impasse des Tilleuls	ZB 261
2	4 Impasse des Tilleuls	ZB 262
3	6 Impasse des Tilleuls	ZB 263
4	8 Impasse des Tilleuls	ZB 265
5	10 Impasse des Tilleuls	ZB 266

-6- QUESTIONS DIVERSES.

Mme le maire communique diverses informations et répond aux questions posées : rencontre café citoyen avec les habitants le 21 mai 2016 à 10h en mairie, spectacle à la salle des fêtes dimanche 24 avril 2016 avec les enfants de Bayeux et Brix, rapport des échanges avec l'Agence Routière Départementale du Bessin sur les travaux de la rue des sablières (revêtement et écoulement des eaux), rapport des échanges avec la gendarmerie sur le projet de sécurisation de la route de Courseulles et le bilan d'activité 2015 sur le territoire communal, le point sur la situation des hôpitaux de Bayeux et Aunay/Odon, une commission des travaux sera programmée maintenant que le budget 2016 est voté (question de Mme Lerosier), la branche en travers du chemin des pierres sera retirée dans quelques jours (question des Mr Guillotin).

La séance est levée à 23h25.

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : semaine du 23 mai.

Affiché le 13/04/2016.

Conformément au C.G.C.T.

Le Maire,

Mélanie LEPOULTIER